

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Communique-du-collectif-laïque>



Communiqué du collectif laïque

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : dimanche 22 mars 2015

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Contre les thèses multiculturalistes et le de tournement raciste de la lai cite

"Le Collectif laïque, dans la droite ligne du sursaut républicain du 11 janvier dernier en faveur de la réaffirmation des principes républicains, regrette que de nombreuses voix s'expriment au contraire en faveur d'une communautarisation accrue de la société. Les thèses multiculturalistes qui divisent, l'utilisation du terme « islamophobie » comme arme sémantique pour dénaturer le combat contre tous les racismes, s'opposent directement à l'universalisme républicain.

Le Collectif laïque déplore que dans ces discours, la laïcité qui assure la liberté de conscience de tous les citoyens soit réduite à la seule « liberté religieuse » ou au dialogue inter-religieux.

La progression des communautarismes, des inégalités sociales et territoriales, au détriment du vivre ensemble, contribue au développement de tensions et du repli sur soi.

Le Collectif laïque dénonce particulièrement le détournement raciste de la laïcité qui est fait par l'extrême-droite et rappelle que la laïcité est un principe de liberté et d'égalité, et qu'elle ne doit pas conduire à l'exclusion de certains, mais à l'équilibre des libertés de tous.

Il rappelle que selon les principes définis par la loi du 9 décembre 1905 :

- nos concitoyens de confession musulmane doivent être libres d'organiser leur culte sans ingérence de l'État,
- ce n'est pas à l'État de s'immiscer dans la formation théologique des imams,
- l'État n'a pas à encourager le développement des écoles privées confessionnelles, mais à concentrer tous ses efforts sur l'école publique.

Le Collectif approuve l'instauration d'une journée de la laïcité le 9 décembre dans les écoles. Mais il réitère son souhait que l'annonce des mesures en faveur de la laïcité à l'école se concrétise.

Il rappelle que ses associations membres sont disponibles pour apporter leur contribution dans le cadre de la réserve citoyenne, ce que certaines ont déjà commencé à mettre en oeuvre.

Le Collectif laïque

Paris, le 19 mars 2015."

